

La pyramide industrielle, grille de lecture de la possible consolidation européenne de l'armement ?



Par Adrien CARALP

*Diplôme de l'IEP d'Aix-en-Provence
Docteur en économie de l'EHESS (Paris)*

Après la contribution de Stéphane RODRIGUES sur le Fonds européen, vient celle d'Adrien CARALP sur la même thématique qui est celle de l'industrie de défense européenne. Il s'agit ici de l'analyse d'un économiste. Cette dernière permet d'apprecier différemment les propositions de réglementation de la Commission européenne.

I. Industrie de défense et échelle de production

Le secteur de la défense est généralement décrit comme très hiérarchique et concentré au niveau mondial. Krause (1992) représente ainsi les étapes de développement d'une industrie de la défense nationale, allant de la capacité à accomplir de la maintenance simple (niveau 1) jusqu'à la recherche et le développement ainsi que la production réalisées en complète indépendance. Au niveau européen, on parle généralement de pays de la LoI pour désigner les producteurs les plus importants (Allemagne, Espagne, France, Italie, Royaume-Uni et Suède) du fait d'un accord signé en 1998 par les Ministres de la défense de ces six pays pour favoriser une industrie de la défense plus intégrée.

L'échelle de production de défense (Krause, 1992)¹

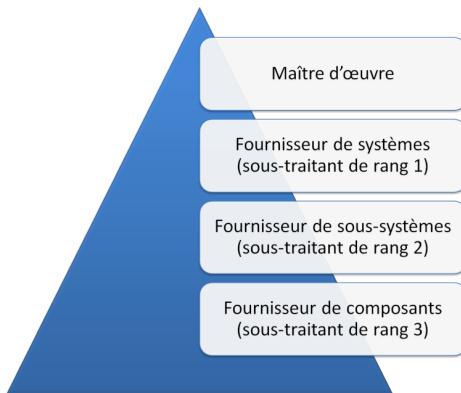
(1) Capacité d'accomplir de la maintenance simple
(2) Capacité de révision, remise à neuf et modifications rudimentaires
(3) Assemblage de composants importés, production simple sous licence
(4) Production locale de composants ou de matériaux premiers
(5) Assemblage final d'armes moins sophistiquées ; production de quelques composants locaux
(6) Co-production ou production complète sous licence d'armes moins sophistiquées
(7) Amélioration limitée par la recherche et développement pour les armes produites localement sous licence
(8) Production indépendante limitée d'armes moins sophistiquées ; production limitée d'armes plus avancées
(9) Recherche et développement et production indépendante d'armes moins avancées
(10) Recherche et développement et production indépendante d'armes avancées avec des composants étrangers
(11) Recherche et développement et production complètement indépendantes

II. L'approche par la pyramide industrielle

Afin de rendre compte du caractère très hiérarchisé des différents intervenants réunis autour de la réalisation d'un projet industriel complexe, l'image de la pyramide industrielle a été proposée au début des années 1990 dans un contexte d'internationalisation croissante des activités. Elle a été abondamment reprise par la suite, et elle a été récemment utilisée dans le cadre d'une étude du Centre Suédois de Recherche de Défense consacrée à la thématique du repositionnement industriel : appliquée au domaine aéronautique civil mais destinée à interroger les évolutions possibles de l'industrie de la défense suédoise, cette recherche a mis en avant la stratégie d'un constructeur d'avions court-courriers qui a fait le choix à la fin des années 1990 d'abandonner définitivement la fabrication d'avions de transport pour se concentrer sur la seule production de systèmes aéronautiques en tant que sous-traitant de rang 1 pour de grands constructeurs comme Airbus et Boeing.

¹ Keith KRAUSE, *Arms and the State: Patterns of Military Production and Trade*, Cambridge University Press, 1992, 299 p., p. 171.

La pyramide industrielle autour de la gestion d'un projet complexe (Karlsson, 2003)²



Dans ce cadre, « le schéma représente le réseau industriel comme une hiérarchie d'entreprises aux rôles différents. Il reflète fondamentalement la division du travail entre les différentes entreprises dans la production de produits complexes. Le niveau supérieur est occupé par le maître d'œuvre, par exemple des entreprises qui produisent des avions ou des voitures. Derrière lui se trouve un niveau de fournisseurs de systèmes spécialisés. Ces derniers seront différents en fonction des systèmes requis pour le produit final. Puis vient un niveau de fournisseurs de sous-systèmes de plus en plus spécialisés. Vient enfin au pied de cette hiérarchie industrielle une grande diversité de fournisseurs de composants ».³

Appliqué au secteur de la défense, un tel modèle représente bien la diversité des entreprises ainsi que des capacités industrielles des États européens impliqués à des degrés divers dans la production de matériel de défense. Ainsi, alors que les principaux producteurs disposent de maîtres d'œuvres dans différents domaines, les États aux capacités industrielles plus restreintes tendent à se focaliser sur la conception de systèmes, sous-systèmes et composants spécialisés et cherchent à s'intégrer dans les chaînes de valeurs internationales. Une telle stratégie est cependant limitée dans le domaine militaire, du fait de la protection dont bénéficient traditionnellement les entreprises nationales.

III. Le projet de Fonds européen de défense et l'intégration transfrontalière des petites et moyennes entreprises

Le projet de Fonds européen de défense proposé par la Commission européenne en juin 2017 viendrait à ce titre modifier en profondeur l'organisation industrielle existante en Europe : il vise à inciter les États européens à coopérer davantage entre eux dans le cadre d'un supplément de financement prélevé sur le budget européen afin de favoriser les projets collaboratifs. Cet apport de financement serait focalisé sur les premiers stades du cycle de

² Christer KARLSSON, « The development of industrial networks: Challenges to operations management in an extraprise », *International Journal of Operations & Production Management*, 2003, vol. 23, n° 1, p. 46-61.

³ Mattias AXELSON et Martin LUNDMARK, *Industrial repositioning from OEM to supplier. The development of Saab's aircraft commercial business*, Stockholm, FOI, 2009, 79 p., p. 17.

développement industriel, l'objectif étant de provoquer un effet multiplicateur par une implication accrue des États. Il comporte notamment un passage consacré à la question de l'insertion internationale des entreprises au sens où « le Fonds doit contribuer au développement de compétences technologiques et inciter à la construction de chaînes d'approvisionnement transfrontières concurrentielles et intégrées »⁴.

Le projet de Fonds européen de défense prend donc parfaitement en considération les logiques de l'échelle de production et de la pyramide industrielle, afin d'intégrer une pluralité d'États autour de la réalisation de programmes complexes dans le domaine militaire. Il semble en effet difficilement acceptable que les États disposant de capacités industrielles moins importantes ne soient pas partie prenante à ce nouveau dispositif. D'un autre côté, les modalités proposées d'ouverture transfrontalière des chaînes de valeur vont à l'encontre des caractéristiques traditionnellement régaliennes et politiques de la production de matériel militaire de par un modèle plus proche d'une logique concurrentielle, ce qui suscite de nombreux débats⁵.

⁴ Communication de la Commission européenne au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions, Lancement du Fonds Européen de la Défense, Bruxelles, 7 juin 2017, COM(2017) 295 final, 22 p., p. 5 (Communication disponible à l'adresse suivante : <https://ec.europa.eu/docsroom/documents/23605?locale=fr>).

⁵ Gabriel GRESILLON, « Premiers débats autour du futur Fonds Européen de Défense », *Les Echos*, 27 novembre 2017, <https://www.lesechos.fr/monde/europe/030938418260-premiers-debats-autour-du-futur-fonds-europeen-de-defense-2133589.php>.